

**DOCUMENT  
CONTRACTUEL**

**Vos conditions  
particulières**



Essentiel pour moi



## ASSURANCE AUTO VEHICULE PARTICULIER

**MODIFICATION : Contrat A001**

**Date d'effet : 05/04/2021**

Ce document contractuel remplace les précédentes conditions particulières du contrat A001.

### Nos coordonnées

CS 50000  
79079 NIORT CEDEX 9

### Téléphone

09 69 39 49 49

### Pour nous rendre visite

17 CLOS CASCADES  
93160 NOISY LE GRAND

### Sur Macif.fr ou l'application mobile



La Macif vous remercie de votre confiance.

Ces conditions particulières sont établies à partir :

- de vos déclarations reprises ci-dessous,
- des garanties que vous avez choisies,
- de notre proposition d'assurance.

Elles complètent et personnalisent les conditions générales du contrat Automobile "voitures particulières, fourgons et fourgonnettes".

Le souscripteur et la Macif acceptent et reconnaissent la parfaite validité du présent contrat conclu par voie dématérialisée conformément aux articles 1365 et suivants du Code civil, et lui reconnaissent la même force probante que tout autre document contractuel signé de manière manuscrite.

### VOS COORDONNEES

Nom : KHOUJA  
Prénom : MUSTAPHA  
Adresse : 28 ROUTE DE CHAMPIGNY  
Code postal : 94350  
Commune : VILLIERS SUR MARNE

**N° de sociétaire** : 16464867



## VOS GARANTIES

### Conformément :

-  à vos déclarations,
-  à l'étude personnalisée n° 221020706766,
-  aux informations qui vous ont été données sur le prix et les garanties,

vous souscrivez, pour le véhicule DACIA SANDERO, N°DH-752-DR, la formule ELARGIE du contrat Automobile " voitures particulières, fourgons et fourgonnettes ", avec les garanties suivantes qui vous sont accordées dans les conditions et les limites fixées aux conditions générales :

Garanties principales	Souscrites	Franchises
Responsabilité civile	oui	Sans (1)
Dommages au véhicule	non	
Actes de vandalisme	non	
Incendie, explosion, attentats et actes de terrorisme	oui	250 €
Vol	oui	250 €
Bris de glace :		
Réparations	oui	Sans
Remplacement	oui	60 €
Tempête, grêle	oui	250 €
Evénements climatiques	oui	250 €
Catastrophes naturelles	oui	Légale
Frais de remorquage et frais annexes	oui	Selon la garantie mise en jeu
Insolvabilité du tiers responsable	oui	Sans
Assistance 24 heures sur 24	oui	Sans
Défense	oui	Sans
Recours	oui	Sans

Garanties complémentaires	Souscrites	Franchises
Valeur majorée du véhicule	non	
Accessoires et contenu privé		
jusqu'à 1000 €	non	
jusqu'à 2000 €	non	
Assistance panne 0 km	non	
Garantie mécanique Initiale	non	
Garantie mécanique Plus	non	

Services associés	Souscrites	Franchises
Assistance constat amiable	oui	Sans
Service Mobilité :	non	
Assistance panne 0 km		
Mise à disposition d'un véhicule de prêt		

(1) Sauf application de la clause A (prêt de volant)

#### DISPOSITIONS SPECIALES

##### Prêt de volant

Sauf exceptions prévues par la clause A des conditions générales, une franchise supplémentaire de 762 € est appliquée lorsque vous prêtez votre véhicule à un conducteur non déclaré ci-dessus, titulaire d'un permis de conduire de moins de deux ans. Elle s'applique sur l'ensemble des indemnités Responsabilité civile et Dommages au véhicule. Elle s'applique en priorité sur la garantie Dommages si cette dernière est souscrite et mise en jeu.



## VOTRE COTISATION ET LES FRAIS ANNEXES

Votre cotisation est de 318,64 € taxes comprises (tarif en vigueur jusqu'au 31/03/2022) par an, payable annuellement.

Ce montant tient compte d'un coefficient de réduction-majoration de 0,51 (bonus 49 %).

Pour l'ensemble de vos contrats MACIF, les frais d'échéance annuelle sont de 8,29 €, taxes comprises.



## DUREE DE VOTRE CONTRAT

Du 05/04/2021 au 31/03/2022 avec renouvellement annuel automatique.  
La date d'échéance annuelle est fixée au 1er avril.



## PROTECTION DE LA VIE PRIVEE

Les données recueillies feront l'objet de traitements par la Macif, responsable de traitements, pour la passation, la gestion, l'exécution des contrats d'assurance ainsi qu'à des fins de prospection et gestion commerciales.

Elles pourront être transmises aux entités du groupe Macif et notamment à ses partenaires aux mêmes fins.

Elles seront aussi traitées pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Vos données feront l'objet d'un traitement de lutte contre la fraude, ce qui peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition, le cas échéant de portabilité et de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Le cas échéant, vous pouvez retirer votre consentement aux traitements des données ce qui aura pour effet de les faire cesser.

Nous vous informons que vous pouvez vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr).

Vous pouvez vous opposer à la prospection commerciale, exercer vos autres droits et adresser toute demande d'information concernant vos données personnelles sur le site [www.macif.fr](http://www.macif.fr) depuis le formulaire d'exercice des droits ou par voie postale à :

MACIF  
Direction Générale - Protection des Données Personnelles  
2 et 4 rue de Pied de Fond  
79037 NIORT Cedex 9

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Toutes les précisions sur la protection de vos données sont accessibles sur notre site : [www.macif.fr](http://www.macif.fr)

### Fichier AGIRA

En cas de résiliation de ce contrat, qu'elle soit de votre initiative ou de la nôtre, vous serez inscrit sur le fichier résiliation de l'Association pour la gestion des informations sur le risque automobile (AGIRA – 1 rue Jules Lefebvre – 75431 Paris cedex 09).

Vous pouvez avoir accès aux données communiquées en vous adressant directement à la Macif ou à l'AGIRA.



## AUTRES DISPOSITIONS

Vous reconnaissez avoir reçu, **préalablement à la modification de ce contrat**, les informations et documents suivants, en avoir pris connaissance et en avoir accepté les termes :

- [La fiche d'information sur le fonctionnement dans le temps de la garantie responsabilité civile.](#)
- L'information que les dommages corporels subis par le conducteur, lors d'un accident de la circulation survenu dans le cadre de sa vie privée, ne sont pas couverts par le présent contrat et peuvent être assurés par le contrat Garantie Accident.
- [Les statuts de la Macif.](#)
- [Les conditions générales du contrat Automobile "voitures particulières, fourgons et fourgonnettes", version janvier 2018, valant projet de contrat, conformément à l'article L 112-2 du Code des assurances.](#)

Le 02/04/2021

Le souscripteur :

MUSTAPHA KHOUJA

Le Directeur Général

JEAN-PHILIPPE DOGNETON